

## Raisons et causes de l'action: 1. L'approche intentionnaliste

Elisabeth Pacherie  
pacherie@ens.fr  
<http://pacherie.free.fr/COURS/GEN/>

## Plan

- Le volitionnisme classique et ses présupposés
- Critique du volitionnisme
- L'approche intentionnaliste ou téléologique

## La théorie classique de la volonté

- "Une chose du moins qui est évidente, à mon avis, c'est que nous trouvons en nous-mêmes la puissance de commencer ou de ne pas commencer, de continuer ou de terminer plusieurs actions de notre esprit, et plusieurs mouvements de notre corps, et cela simplement par une pensée ou un choix de notre esprit, qui détermine et commande, pour ainsi dire, que telle ou telle action particulière soit faite ou ne soit pas faite. Cette puissance que notre esprit a de disposer ainsi de la présence ou de l'absence d'une idée particulière, ou de préférer un mouvement de quelque partie du corps au repos de cette même partie, ou de faire le contraire, c'est ce que nous appelons *Volonté*. Et l'usage actuel que nous faisons de cette puissance, en produisant ou en cessant de produire telle ou telle action, c'est ce qu'on nomme *volition* ou *acte de volonté* (volition or willing)." Locke, EEH, II, xxi, § 5

## La théorie classique de la volonté

- Réponse à la question critique: ce qui reste quand je soustrais le fait que mon bras se lève du fait que je lève le bras est une volition ou un acte de volonté.
- Le volitionnisme classique est:
  - **Mentaliste**: si je prends une action et en retire la partie physique (les mouvements corporels), ce qui reste est le mental (volitions ou actes de volonté).
  - **Causaliste**: les volitions sont les causes de nos mouvements corporels.
  - **Subjectiviste**: c'est la conscience ou l'expérience intérieure qui atteste que nous avons le sentiment de vouloir et de produire des effets par notre vouloir.
- Conception positiviste de l'unicité de la science et de la continuité entre les sciences de la nature et les sciences de l'homme:
  - **Lois causales strictes**: l'explication de l'action présuppose des lois de couverture empirique énonçant que des attitudes d'un certain type sont **toujours** suivies de comportements d'un certain type.

## Critiques de la théorie de la volonté

- A l'origine de la philosophie analytique de l'action se trouve un mouvement de contestation, d'inspiration wittgensteinienne, de la théorie classique de la volonté et de ses présupposés.
  - Wittgenstein: IP, §§611-632.
  - Ryle, *Concept of Mind*, Chap. 3 & 6
  - Anscombe, *Intentions*, §§ 1-17
  - Melden, von Wright (chapitres dans Neuberg)

## L'arrière-plan wittgensteinien de la critique

- La philosophie linguistique:
  - La pensée est à la fois exprimée et déguisée par son expression linguistique. Signes et concepts sont liés de façon complexe, des signes différents pouvant renvoyer au même concept et inversement le même signe pouvant renvoyer à des concepts différents lorsqu'il est pris dans des jeux de langage différents.
  - Faute de prendre en garde à la complexité de cette correspondance, la philosophie occidentale a souvent succombé à des illusions linguistiques d'où sont nés des pseudo-problèmes métaphysiques.
  - La tâche du philosophe est essentiellement de clarification: elle vise à dissoudre les faux problèmes par une analyse critique du langage.

## Le mythe du fantôme dans la machine

- Voir Ludwig (2004): "Intention, planification et action"  
<http://perso.orange.fr/pascal.ludwig/home/papiers/intention.pdf>
- Dans *The concept of Mind* (1949), Ryle se propose de montrer que la doctrine classique de l'esprit et en particulier la théorie des volitions est le fruit d'illusions linguistiques.
- Ryle reproche à la doctrine classique de l'esprit de redoubler tous les comportements intelligents observables sur une scène interne de nature psychique. Ainsi elle essaye d'expliquer un comportement intelligent, les actions intentionnelles, par de mystérieuses doublures internes, les volitions.
- En postulant l'existence de volitions, nous commettons une erreur de catégorie qui témoigne d'un usage fautif du langage: nous essayons d'appliquer le modèle de l'explication causale, tel que nous l'utilisons pour rendre compte de phénomènes physiques, au domaine des actions. Nous avons le tort d'essayer d'appliquer les principes qui régissent un certain ordre d'intelligibilité (l'explication causale des phénomènes physiques) à des phénomènes (les comportements intentionnels) qui relèvent d'un autre ordre d'intelligibilité (l'explication par les raisons).

## L'argument de la trahison du langage ordinaire

- Ryle accuse la théorie classique de la volonté de travestir nos idiomes réels d'explication des actions humaines en les relisant à travers le prisme déformant de l'explication causale.
- [1] Postuler un type d'états mentaux n'a de sens que si ces états jouent un rôle dans l'explication naïve des comportements à l'aide de nos idiomes habituels;
- [2] or, les volitions ne jouent aucun rôle dans la description et dans l'explication (naïves) des comportements: "personne (...) n'a jamais décrit sa propre conduite ou celle d'autrui dans les termes qu'elle prescrit"; (Ryle, CM, p. 64)
- [C] En conséquence, postuler l'existence de volitions n'a pas de sens.

## L'argument de la trahison du langage ordinaire

- A cet argument, on peut opposer le caractère tout à fait contestable des deux prémisses sur lesquelles il se fonde.
- Soutenir que la psychologie naïve telle qu'elle se reflète dans les usages ordinaires du langage est l'unique gardien de l'ontologie mentale revient à nier que la psychologie scientifique puisse à bon droit postuler des états ou catégories mentales autres que celles qu'admet le langage courant.
- En outre, même s'il n'utilise pas le terme technique de 'volition', le langage ordinaire semble bien faire référence à des volitions lorsqu'il parle de ce que nous avons voulu, avons décidé ou avons choisi de faire.

## L'argument de la régression

- Selon Ryle, le mythe du fantôme dans la machine qui nous conduit à postuler des contreparties internes à nos actions externes est la source de pseudo-problèmes insolubles et en particulier d'une forme de régression vicieuse.
- "Et les volitions elles-mêmes? Sont-elles des actes volontaires ou involontaires de l'esprit? Répondre affirmativement ou négativement à cette question mène, assurément à des absurdités. Si je ne peux m'empêcher de vouloir appuyer sur la gâchette, il est absurde de décrire mon action comme "volontaire". Mais si ma volition d'appuyer sur la gâchette est volontaire, au sens de la théorie, elle doit résulter d'une volition plus primitive et ainsi de suite à l'infini." (Ryle, CM, p. 67)

## L'argument de la régression

1. Selon la théorie classique, toute action volontaire est causée par une volition.
2. Toujours selon la théorie classique, une volition est elle-même une forme d'acte mental.
3. Tout acte est ou bien volontaire ou bien involontaire.
4. La volition est donc ou bien elle-même un acte volontaire ou bien un acte involontaire.
5. Si on considère que la volition est un acte involontaire, son caractère involontaire se transmettra à l'action qu'elle cause, d'où contradiction.
6. Si on considère que la volition est une forme d'acte volontaire, il faudra que la volition soit elle-même causée par une volition et ainsi de suite à l'infini, d'où régression vicieuse.

## L'argument de la régression

- L'argument est élégant, mais il y a plusieurs moyens de la bloquer sans renoncer à la prémisse [1].
- On peut dénoncer la prémisse [2] en niant que les causes internes des actions soient elles-mêmes des actes.
- On peut dénoncer la prémisse [3] et donc [4] qui en découle en niant que la distinction volontaire/involontaire s'applique aux volitions.
- On peut dénoncer [5] et vouloir séparer la question du caractère volontaire ou non de la volition de celle du caractère volontaire de l'action qu'elle cause.

## L'argument de la connexion logique

(Voir Melden, 1961; repris dans Neuberg, pp. 37-41)

- Version 1:

- Une relation causale est une relation empirique contingente.
- La notion de relation causale exige donc que la cause supposée puisse être identifiée et décrite indépendamment de l'effet supposé: "En général, quand un événement A cause un événement B, on doit pouvoir donner une description de A qui ne fasse pas référence à ce que A possède la propriété causale de produire B. Autrement, l'énoncé "A cause B" se réduirait à "La chose qui cause B cause B".
- Or il n'y a pas moyen d'identifier les soi-disant causes mentales de l'action, telles les volitions, désirs, motifs, etc., sans se référer à leur objet. Une volition ne peut être identifiée que comme un vouloir faire A et deux volitions différentes ne peuvent être distinguées que comme un vouloir faire A par opposition à un vouloir faire B.
- On ne peut donc affirmer une relation causale entre volition et action, étant donné qu'elles ne sont pas logiquement indépendantes.

## L'argument de la connexion logique

(Voir Melden, 1961; repris dans Neuberg, pp. 44-45)

- Version 2:

- Dans une explication causale, la cause explique comment un certain événement s'est produit, mais elle n'intervient pas dans la description et dans l'identification de cet événement.
- Or l'explication d'une action par un motif revient à donner une description plus complète de cette action, à l'identifier comme étant en fait, l'action B. En disant par exemple qu'un cycliste arrivant à un carrefour tend la bras gauche parce qu'il veut signaler qu'il va tourner, on ne fait rien d'autre que donner une description plus complète de l'action de lever le bras en faisant comprendre ce en quoi elle consiste.
- Le pouvoir explicatif des motifs par rapport à l'action est donc incompatible avec celui des antécédents causaux par rapport à leur effet.

## L'argument Mouvement/Action

- (Voir Melden, 1961; repris dans Neuberg, pp. 42-43)
- Supposons qu'il existe des événements mentaux logiquement indépendants de ce qu'ils sont censés expliquer. Dans ce cas, l'effet doit être un autre événement, par exemple un mouvement du bras. (Conception humienne de la causalité: les relations causales sont des relations entre événements).
- Le motif expliquerait alors le mouvement mais non l'action.
- Or en expliquant un comportement par un motif ou une raison d'agir, on cherche à expliquer non pas des mouvements corporels mais des actions.
- Pour que le motif explique causalement l'action, il faudrait ajouter un énoncé reliant le mouvement à l'action.
- Or cette relation n'est pas causale, il serait absurde de dire que le mouvement du bras cause l'action de lever le bras.
- Par ailleurs, le mouvement corporel ne contient en lui-même aucun élément permettant de l'identifier comme action. (Thèse du caractère incolore des mouvements).
- Donc, si on part du motif comme événement interne causant un mouvement corporel, l'explication de l'action en terme de causalité humienne s'avère impossible.

## La thèse des deux langages

- (Voir Melden, 1961; repris dans Neuberg, pp. 46-51)
- Si comme entend le montrer l'argument du mouvement et de l'action, il est impossible d'expliquer l'action en partant du motif considéré comme cause interne humienne, pourquoi sommes-nous si tentés de considérer le motifs comme des causes?
- Selon Melden, il est certes vrai que nous parlons couramment des raisons, motifs ou désirs comme de causes, mais cela ne signifie pas que la structure de l'agir est de nature causale.
- Les expressions comme "cause" ou "prédiction" sont systématiquement ambiguës dans la mesure où elles figurent dans deux jeux de langage différents, le langage des événements et le langage de l'action.

## La thèse des deux langages

- L'erreur de la théorie classique de la volonté est de ne pas voir que leur fonction diffère d'un jeu de langage à l'autre.
- La prédiction d'un événement naturel, par exemple, présuppose la connaissance d'événements antécédents et de lois empiriques, alors que la prédiction d'un comportement est fondée sur la connaissance de l'agent et du contexte de l'action. Dans le langage des événements, la notion de cause est prise au sens humien.
- Dans le langage de l'action, quand on s'interroge sur les causes de l'action, on ne pose pas une question humienne, on s'interroge sur ce qui a fait que cette personne a agi ainsi, sur ses raisons ou motifs.

## La thèse des deux langages

- "On croit généralement qu'une action est déterminée à la fois par des causes et par des motifs. Or si elle est déterminée par des causes, il n'y a pas de place pour les motifs, et vice versa. Ou bien le système des causes est complet, et il n'est pas possible d'y insérer un motif; ou bien le système des motifs est complet, et il n'est pas possible d'y insérer une cause. 'Est-ce à dire que vous pensez accomplir deux choses différentes en écrivant une lettre?'. Non, je veux dire qu'il y a deux possibilités d'envisager la chose, de même qu'il y a deux façons différentes d'envisager une phrase: comme une suite de sons émis par un individu ou comme un véhicule de la pensée. Pour une suite de sons, il peut y avoir des causes, mais pas des raisons, et pour une suite de mots exprimant une pensée, il peut y avoir des raisons mais non des causes. Il est important de comprendre que le mot 'action' est systématiquement ambigu." Waismann, 1961, "Language strata", p. 31.

## La théorie classique de la volonté

- Réponse à la question critique: ce qui reste quand je soustrais le fait que mon bras se lève du fait que je lève le bras est une volition ou un acte de volonté.
- Le volitionnisme classique est:
  - **Mentaliste**: si je prends une action et en retire la partie physique (les mouvements corporels), ce qui reste est le mental (volitions ou actes de volonté).
  - **Causaliste**: les volitions sont les causes de nos mouvements corporels.
  - **Subjectiviste**: c'est la conscience ou l'expérience intérieure qui atteste que nous avons le sentiment de vouloir et de produire des effets par notre vouloir.
- Conception positiviste de l'unicité de la science et de la continuité entre les sciences de la nature et les sciences de l'homme:
  - **Lois causales strictes**: l'explication de l'action présuppose des lois de couverture empirique énonçant que des attitudes d'un certain type sont **toujours** suivies de comportements d'un certain type.

## Lois causales et explication des comportements

- Il semble que dans le cadre d'une conception positiviste de l'unité de la science, l'explication causale des comportements présuppose des lois de couverture empirique énonçant que des événements mentaux d'un certain type sont toujours suivies de comportements d'un certain type.
- Or ni nos explications communes de l'action ni les explications des sciences humaines ne font usage d'énoncés explicatifs satisfaisant les critères d'une loi empirique.

## Lois causales et explication des comportements

- Selon les anticausalistes (Dray, 1957; Winch, 1958), concevoir les explications du comportement humain sur le modèle des explications en termes de lois causales, revient à manquer ce qui fait la spécificité des explications de l'action humaine.
- Pour Dray, lorsqu'on explique une action, on cherche à identifier les attitudes et croyances de l'agent qui furent pour lui de bonnes raisons d'accomplir A, on essaie de discerner un équilibre logique entre action et motivation qui fasse apparaître l'action comme rationnelle.
- Or les principes de l'action rationnelle ne fonctionnent pas comme des lois causales de comportement. Si c'était le cas, ils énonceraient que dans telles et telles circonstances, les êtres humains se comportent toujours de telle et telle façon. Ils seraient donc infirmés par le cas d'un individu qui ne se comporterait pas ainsi dans ces circonstances.

## Lois causales et explication des comportements

- Mais un principe de l'agir n'est pas infirmé, si un individu ayant de bonnes raisons de faire A dans des circonstances C, ne fait pas A. Tout au plus peut-on dire que le principe en question ne s'applique pas à l'action particulière A ou que l'agent n'agit pas rationnellement en faisant A, ce qui n'empêche pas que le principe puisse s'appliquer à d'autres agents ou d'autres actions du même agent.
- L'opposition sous-jacente à cette distinction entre principes de l'agir et lois causales est celle du normatif et du descriptif.

## Lois causales et explication des comportements

- Pour Winch s'inspirant des notions wittgensteiniennes de "formes de vie", "jeux de langage" et de "règles", l'action humaine est, à l'instar du langage, un comportement pourvu de sens parce qu'il suit des règles. Ces règles sont celles de la communauté à laquelle appartient l'agent. Expliquer l'action humaine consiste à en comprendre le sens en fonction des règles, vérifiables de manière intersubjective, qui le déterminent. L'explication de l'action humaine est donc tout autre chose que la recherche de régularités empiriques en vue d'une explication causale.
- Pour Winch, la source de la dimension normative inhérente à l'explication des comportements humains est à chercher dans la communauté à laquelle appartient l'agent.

## L'approche intentionnaliste ou téléologique

- Les critiques de la théorie classique de la volonté et du causalisme qui lui est inhérent vont proposer un modèle alternatif, téléologique ou intentionnaliste de l'action qui s'articule autour de deux thèses:
- Une de mes actions ne peut être qualifiée d'intentionnelle que pour autant qu'on puisse trouver une raison que j'avais de l'accomplir.
- Cette raison ne doit pas être considérée comme une cause de l'action.
- C'est dans l'ouvrage d'Elizabeth Anscombe, *Intention* (1957), que l'on trouve l'exposition la plus détaillée de cette approche.

## Anscombe sur les intentions

- Nous utilisons le concept d'intention d'au moins trois façons (*Intentions*, §1):
  - Intentions pour le futur (intention to act):** Pour énoncer nos intentions concernant nos actions futures, "je vais aller me promener".
  - Action intentionnelle (intentional action):** pour distinguer les actions que nous faisons sans en avoir l'intention de nos actions intentionnelles. J'ai scié la planche intentionnellement, mais je n'ai pas scié la planche de Smith intentionnellement (je ne savais pas que la planche appartenait à Smith)
  - Intention dans laquelle on agit (intention with which):** "Pourquoi avez-vous scié la planche? Pour fabriquer une chaise".
- Le défi qu'Anscombe se propose de relever: donner une analyse du concept d'intention qui rende compte de ces trois usages, sans tomber dans les pièges du mentalisme.

## Anscombe sur les intentions

- Pour Anscombe, dans une analyse du concept d'intention, c'est l'usage adverbial du terme (S fait A intentionnellement) qui doit être privilégié plutôt que ses usages substantifs (S a l'intention de faire A ou S fait A dans l'intention de faire B)
- Pourquoi ce privilège?
- Problème de l'analyse des intentions d'agir: difficile de rendre compte théoriquement de la différence intuitive entre une expression d'intention et une prédiction. "Je vais échouer à l'examen". (§2-4)

## Anscombe sur les intentions

- Nous ne pouvons pas comprendre ce que sont des intentions d'agir indépendamment des actions intentionnelles.
- La tradition prend pour paradigme le cas de l'intention pure (considérée indépendamment de toute exécution présente), ce qui nous amène à penser qu'une enquête sur la nature des intentions doit se focaliser purement sur la sphère mentale et créé ensuite d'insurmontables problèmes lorsque l'on veut comprendre comment les intentions donnent naissance aux actions.
- Anscombe entend opérer un renversement complet de perspective et rétablir un lien interne entre intention et action. Il s'agira donc de partir de ce que fait effectivement quelqu'un et de chercher en quoi ce qu'il fait est intentionnel.

## Anscombe: qu'est-ce qu'une action intentionnelle?

- La thèse centrale:
  - "Comment distinguer les actions intentionnelles de celles qui ne le sont pas? Je suggérerai que ce sont les actions auxquelles s'applique un certain sens de la question "Pourquoi?". Ce sens est bien sûr celui dans lequel la réponse mentionne, si elle est positive, une raison d'agir. Toutefois, cela n'est pas suffisant, dans la mesure où en réalité, les deux questions "Quel est le sens pertinent de la question "Pourquoi?" et "Qu'entend-on par "raison d'agir"?" n'en forment qu'une et une seule. (*Intentions*, § 5, p. 45)

## Anscombe: qu'est-ce qu'une action intentionnelle?

- Trois sens de la question "Pourquoi?"
  - Demande de preuve** ou de justification d'une affirmation. 'Ils ne servent plus de repas après 14h.' 'Pourquoi?' 'C'est marqué sur le menu.'
  - Causal.** 'Et alors la lumière s'est brusquement éteinte'. 'Pourquoi?'. 'Le fusible avait sauté.'
  - Explication par les raisons.** 'Il a quitté la salle de classe et est reparti dans son bureau'. 'Pourquoi?' 'Pour chercher ses notes de cours qu'il avaient oubliées'.
- Une action est intentionnelle si la question "Pourquoi?" prise au troisième sens peut s'appliquer?

## Anscombe: qu'est-ce qu'une action intentionnelle?

- Le problème d'Anscombe: Expliquer ce que recouvre ce troisième sens de la question "Pourquoi?" sans recourir à la distinction intuitive entre raisons et causes.
- Première approche négative: caractériser les cas où la question ne s'applique pas.
  - (i) L'agent ne sait pas qu'il accomplit l'action ou le mouvement en question. (§ 6); ou
  - (ii) L'acte en question était involontaire. (§ 7)
- Problème posé par (ii), la distinction volontaire/involontaire est trop proche de la distinction intentionnel/non-intentionnel pour avoir valeur informative.

### Anscombe: qu'est-ce qu'une action intentionnelle?

- Comment identifier la classe des événements involontaires de manière non-circulaire?
- En faisant appel à la notion de **connaissance sans observation**. (§ 8).
  - Nous avons une connaissance non-observationnelle de quelque chose si nous la connaissons et qu'il n'existe pas d'événement sensoriel séparable sur la base duquel nous la connaissons.
  - Nous pouvons avoir une connaissance non-observationnelle de certains de nos actes ou mouvements.
  - Nous avons aussi parfois une connaissance non-observationnelle des causes de ces mouvements.

### Anscombe: qu'est-ce qu'une action intentionnelle?

- Un mouvement ou comportement est involontaire si et seulement si ou bien:
  - (i) Nous n'en n'avons pas une connaissance non-observationnelle, ou bien
  - (ii) Nous en avons une connaissance non observationnelle mais sans avoir une connaissance non-observationnelle de sa cause.
- S fait A intentionnellement si et seulement si:
  - (i) S a une connaissance non-observationnelle de ce qu'il est en train de faire A, et
  - (ii) S a une connaissance non observationnelle de ce que telle ou telle chose est la cause mentale de son action.

### Raisons et causes mentales

- Cela ne doit toutefois pas, selon Anscombe, nous conduire à identifier causes mentales et raisons. (§§ 9-11).
- Avoir une connaissance non-observationnelle de la cause mentale d'une action est ce qui nous permet de l'identifier comme action intentionnelle et de poser la question "Pourquoi?" Mais la réponse à cette question fait intervenir des raisons qui ne sont pas nécessairement des causes mentales.
- Pour Anscombe, une cause mentale semble être quelque chose dans le flux de conscience de l'agent qui le conduit à agir d'une certaine manière et qui peut être un événement interne (un désir, une impulsion, une image) ou un événement externe que perçoit l'agent (on frappe à la porte).

### Raisons et causes mentales

- Anscombe soutient à la fois:
  - Que certaines causes mentales des actions ne sont pas des raisons. Une image mentale d'un livre peut me rappeler que j'ai oublié quelque chose à la maison et me faire rebrousser chemin, mais cette image mentale n'est pas la raison pour laquelle je retourne chez moi.
  - Que certaines raisons pour l'action ne sont pas des causes mentales. Je peux par exemple avoir une raison inconsciente de faire quelque chose et selon sa définition de ce qu'est une cause mentale, cette raison pour autant qu'elle reste inconsciente ne peut être une cause de l'action.

### Intentions dans l'action

- Anscombe revient ensuite à la notion d'intention dans l'action ou motif (§§ 12-15).
- Elle note qu'en identifiant les intentions dans lesquelles nous agissons on fournit une forme d'explication de l'action mais elle souligne que donner le motif d'une action, la raison qui la sous-tend revient à l'interpréter d'une certaine façon, précisément comme une action intentionnelle, et non à la replacer dans un réseau de déterminations causales.

"Lorsque, dans le langage courant, un homme précise son "motif", (...) il ne donne pas une "cause mentale" au sens que j'ai donné à cette expression. (...) Les motifs peuvent nous expliquer les actions; mais cela ne veut pas dire qu'ils les "déterminent" au sens où ils les causeraient. Certes, nous disons: "Son amour de la vérité lui a fait faire ..." et autres choses semblables; assurément, de telles expressions nous font penser que le motif doit être ce qui produit ou provoque un choix. Pourtant, cela signifie plutôt: "Il l'a fait par amour de la vérité"; le motif interprète l'action." (*Intention*, § 12)

### Conclusion

- L'intérêt de l'approche d'Anscombe et des intentionnalistes réside dans la connexion qu'ils établissent clairement entre action intentionnelle et raison d'agir. C'est lorsqu'on saisit la finalité d'un comportement qu'il nous paraît intelligible en tant qu'action.
- Pourtant, pour reconnaître l'importance de la connexion entre action intentionnelle et raison d'agir, est-il vraiment nécessaire de nier la connexion traditionnelle liant le concept d'intention à celui de causalité?